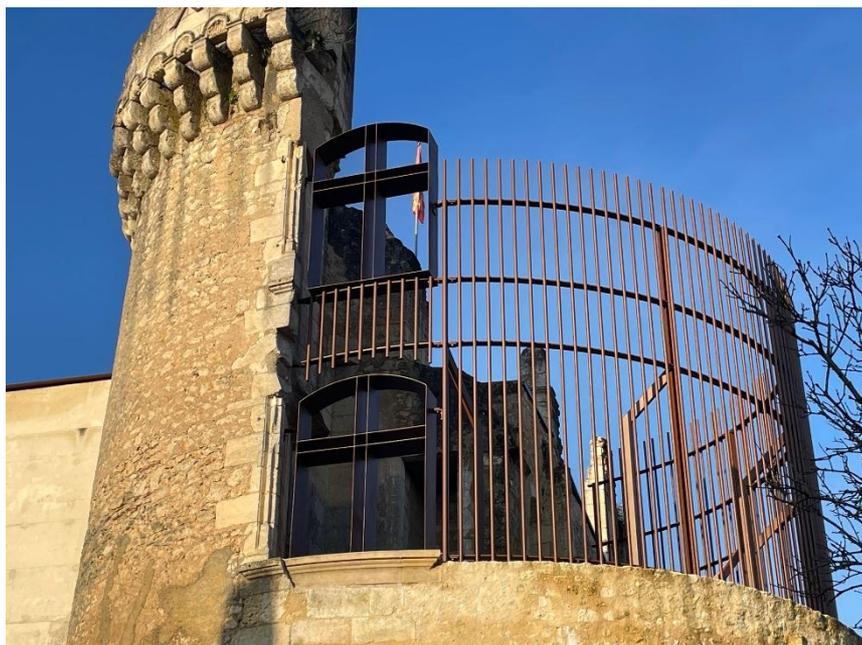




# *Au Fil du Roy*



*INFOS MUNICIPALES*  
*N° 57 Juin 2025*

# RENSEIGNEMENTS

**Population** : ..... 925 habitants  
**Superficie** : ..... 2 043 ha  
**Electeurs inscrits** : ..... 686  
**Mairie** : ..... 05.53.81.90.18  
 mail.....mairievillamblard@wadadoo.fr  
 Site internet.....www.villamblard.fr  
**Ouverture** ..... ⌚  
 Lundi, Mercredi Vendredi ..... 9h - 12h & 14h -17h  
 Mardi et Jeudi : ..... 14h – 17h  
**Secrétaires** : GUIMARD Nadine et BEYNEY Sylvie

**Communauté de Communes Isle & Crempse en Pgd**  
 2 Rue du Périgord à Mussidan..... 05 53 81 00 88  
**Poste** : ..... 05 53 82 84 15  
 Du Lundi au vendredi ..... ⌚ 9h30-12h  
**Trésor Public** : (Ribérac)..... 05 53 92 46 00  
**Equipement** : ..... 05 53 81 95 94

**Gendarmerie** : ..... 17  
**Pompiers** : ..... 18  
**Médecin**  
 Dr BEL-GUERIN Claudine ..... 05 53 81 90 03  
**Sage Femme**  
 Mme MEYNARDIE Marianne ..... 06 16 18 50 42  
**Pharmacie** :  
 MAGELLAN PHARMA ..... 05 53 81 23 84

**Kinésithérapeute**  
 Mme BESSE MEREDIEU Elisa ..... 05 53 81 29 40  
 Mme MEREDIEU Catherine  
 M. VERNET Roger

**Ostéopathe**  
 Melle CIARLO Delphine ..... 06 78 80 31 51

**Infirmiers (ères) :**  
 Mme CLAUDEL Christine ..... 05 53 81 78 73  
 Mme LOUCHET Aurélie ..... 06 85 48 91 06  
 Mme PORCHERON Élodie ..... 06 08 81 99 48  
 M. TROUVE Michel ..... 05 53 81 95 46

**Orthophoniste**  
 Mme LACOMBE Audrey ..... 06 66 14 45 41

**Psychologue**  
 Mme TRUFFERT Karine ..... 06 88 16 45 05

**Dentiste**  
 Mme ZAHARIA Sofia-Cornélia ..... 05 53 81 44 47

**DDSP Centre Médico Social** ..... 05 53 81 94 68

**Permanence assistante sociale**  
 les mardis matin ..... 05 53 02 06 40  
**Maison de retraite** La Vallée du Roy ... 05 53 80 86 26

**Dépannage EDF** : ..... 09 72 67 50 24  
**Dépannage VEOLIA** : ..... 05 61 80 09 02

**Presbytère** : Mme Isabelle FABRE ..... 06 30 72 89 66



**RPI Issac/Villamblard**  
**Ecole maternelle Villamblard** ..... 05.53.81.96.24  
 Mme DOCHE Gisèle  
**Ecole Primaire Villamblard** ..... 05 53 81 95 26  
 Mme DEMBLANS Julie  
**Ecole Issac** ..... 05 53 81 18 96  
 Mme WAGNER-ARQUEY Sophie

**Notaires**  
 Me. LABADIE François  
 Me LOPEZ Julie

**AASE (Asso.Solidarité Entraide)** ..... 05 53 81 94 64  
 Mme LESTANG Émilie

**Soutien Partage Evasion**  
 Espace de vie sociale ..... 05 53 81 33 62

**Equipements publics :**  
 1 Salle culturelle Jean Fourloubey 1 Stade de football  
 1 Garderie scolaire 1 Piscine  
 1 Salle des associations 2 Courts de tennis  
 1 Bibliothèque

**Ordures ménagères** : 7 points de collecte  
**Déchetterie Beleymas** ..... 05 53 82 21 91  
**du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin** : lundi et mercredi 9h 12h –  
 14h 17h45 et le samedi de 9h à 12h

**du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août** : mêmes jours de 7h30 à 13h

## MARCHE TOUS LES LUNDIS MATIN

### SOMMAIRE

Renseignements utiles + sommaire .....	2
Mot du Maire .....	3
Hommage .....	4
Mais si !!! le Conseil Municipal travaille .....	5
Budget.....	6 & 7
Infos .....	7 à 10
Actualités .....	11 à 15
Vie associative .....	16 & 17
Artisans, commerçants, agriculteurs, nounous... ..	18 & 19
Manifestations estivales.....	20

## LE MOT DU MAIRE

*Chères Villamblardaises, Chers Villamblardais,*

*Dans un contexte national marqué par une instabilité politique persistante, et des incertitudes économiques, notre commune demeure un havre de sérénité et de solidarité. Plus que jamais, ces valeurs locales sont précieuses et méritent d'être cultivées.*

*L'été est là et avec lui, le plaisir de voir Villamblard s'animer au rythme des marchés, des événements culturels, des balades et des retrouvailles. Le patrimoine, les paysages, et l'énergie des associations font de Villamblard un lieu chaleureux, vivant et profondément attaché à ses racines. C'est cette authenticité que nous avons à cœur de préserver et de valoriser tout en continuant à faire de notre commune un espace dynamique, accueillant et tourné vers l'avenir.*

*La rénovation du château étant terminée, nous allons nous consacrer pleinement au "Bistrot de la Place" ; les travaux devraient débuter en juillet et se terminer en mai ou juin 2026.*

*Je souhaite par ce bulletin rendre hommage à **Jean Fourloubey**, ancien maire et conseiller général, disparu en janvier. Son engagement pour le Villamblardais et son attachement à notre commune resteront dans nos mémoires.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous, un très bel été, nous vous attendons nombreux à la piscine municipale et aux manifestations organisées par les associations de notre beau village...*

*Avec mes sentiments dévoués*

*Le Maire*  
*Jean Luc ALARY*



## HOMMAGE A JEANNOT

C'est avec une profonde tristesse et un immense respect que nous rendons hommage à un homme d'exception, Jean FOURLOUBEY qui nous a quittés le 12 janvier.

Jeannot comme il aimait qu'on l'appelle, était plus qu'un maire ou un conseiller Général, il était une figure emblématique de VILLAMBLARD et de notre canton, un homme de conviction, visionnaire, dévoué à son territoire, un homme profondément humain qui a consacré une grande partie de sa vie à servir les autres.

Jean FOURLOUBEY a marqué notre commune par son attachement, son engagement sans faille, son sens du devoir et son humanité. Pendant 31 ans il a exercé les fonctions de maire de VILLAMBLARD avec passion et dévouement, œuvrant pour le bien-être de tous nos habitants. Il a souvent été un précurseur et sous sa direction, VILLAMBLARD a connu des transformations qui resteront à jamais liées à son nom. Les réalisations sont multiples : le réseau d'assainissement collectif et sa station d'épuration, la construction de la chaufferie bois et son réseau de chaleur, la sauvegarde des ruines du château De Barriere avec l'aide de son ami Bernard LESFARGUE et les premières tranches de travaux de reconstruction qui ont suivies, la réhabilitation de la piscine municipale puis la construction des terrains de tennis, la construction de la salle culturelle qui porte aujourd'hui son nom, la réhabilitation paysagère des rues du bourg de VILLAMBLARD avec l'effacement et l'enfouissement des réseaux, la caserne de pompiers.... Et j'en oublie certainement.

En tant que Conseiller Général du canton pendant 27 années de 1988 à 2015, il a su porter haut et fort la voix de notre territoire. Il défendait avec ardeur nos intérêts auprès des instances départementales, toujours attentif aux défis rencontrés par nos communes rurales. Il a notamment favorisé entre autres projets l'installation de la crèche de Beaugard-et-Bassac ....



Jean FOURLOUBEY a également été en 2002 à l'origine de la création de la Communauté de Communes du « Pays de VILLAMBLARD » dont il a été Président jusqu'en 2008. S'en est suivi, la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ainsi que la rénovation des écoles, la construction de la cantine scolaire...

Mais au-delà de ses fonctions officielles, Jeannot a aussi été pendant une trentaine d'année, responsable de la coopérative forestière basée à VILLAMBLARD et a été à l'initiative de la venue de plusieurs familles portugaises pour travailler à la coupe du bois. Les bois, une des plus grandes passions de Jeannot qu'il aimait arpenter pour se ressourcer. Il a également été à l'initiative de la création du Syndicat de DFCI de VILLAMBLARD avec la création des pistes du Villamblardais.

Un homme accessible, chaleureux et profondément humain. Il connaissait chacun d'entre nous, toujours prêt à écouter, conseiller et partager un mot gentil ou un sourire. Il incarnait une certaine idée du service public, celle où l'on donne sans compter, où l'on met l'humain au cœur de chaque décision.

Jeannot tu nous quittes mais ton empreinte demeurera. Ton souvenir vivra dans nos cœurs, dans nos rues, dans les projets que tu as initiés, et dans l'esprit de solidarité que tu as cultivé.

Aujourd'hui, les élus et anciens élus des communes environnantes, les élus de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord, ainsi que tous les habitants du Villamblardais, se joignent à moi pour te dire merci. Merci pour ton dévouement, pour ton courage, pour ton amour de notre commune et de notre canton.

Aujourd'hui, VILLAMBLARD perd non seulement un ancien maire et Conseiller Général, mais aussi un ami, un voisin, un homme simple qui faisait partie de notre vie.

Repose en paix cher Jeannot auprès de Jeannette ton épouse partie elle aussi trop tôt, et soit assuré que ton héritage perdurera.

A tes enfants, Christophe, Fabrice et Isabelle, tes petits enfants, à ta famille à tes proches, nous tenons à adresser nos pensées les plus sincères et les plus chaleureuses. Sachez que nous partageons votre douleur et que nous sommes à vos côtés dans cette épreuve.

Jean FOURLOUBEY restera à jamais un exemple, une inspiration, et une fierté pour VILLAMBLARD.

*Discours de M. Jean Luc ALARY lors des obsèques*

## MAIS SI !!! LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...



### 23 janvier 2025

- Subvention du Pays de l'Isle pour travaux du château
- Révision du montant des loyers
- Point sur les subventions obtenues pour les travaux du bar restaurant
- Demande bus scolaire pour Bergerac
- Commune en catastrophe naturelle uniquement pour un glissement de terrain et non pour la sécheresse

- Vote du budget primitif 2025
- Cloture des reprises de concessions au cimetière

### 27 mai 2025

- Acquisition de biens sans maître
- Tarifs piscine 2025
- Convention de modernisation du parc d'éclairage public
- Création d'un budget annexe « Bistrot de la place »

### 05 mars 2025

- Convention installation du camion des restos du cœur
- Convention pour la mise à disposition des biens au SICTEU
- Révision de la participation des communes pour les frais de scolarité
- Rapport d'activité du SIVOS
- Présentation du projet de la future gendarmerie porté par Dordogne habita
- Délibération pour patrouilles véhicule défense incendie

### 08 avril 2025

- Vote du compte administratif 2024
- Vote du taux des 3 taxes directes locales pour 2025



## BUDGET...

Comme chaque année le conseil municipal souhaite communiquer les chiffres du budget. Nous savons que ce n'est pas l'article le plus réjouissant à lire, mais il est important pour nous que vous soyez au courant des finances de la commune.

### COMPTE ADMINISTRATIF (réellement effectué en 2024)

Budgets	Dépenses	Recettes	Total
<u>Commune</u>			
Investissements	870 610 €	915 522 €	44 912 €
Fonctionnement	1 026 598 €	1 168 374 €	141 776 €
			<b>186 688 €</b>
<u>Transports</u>			
Investissements	1 500 €	24 153 €	22 653 €
Fonctionnement	47 834 €	23 970 € -	23 864 €
		-	<b>1 211 €</b>
<u>Assainissement</u>			
Investissements	48 017 €	44 218 € -	3 799 €
Fonctionnement	76 815 €	189 119 €	112 304 €
			<b>108 505 €</b>
			<b>293 982 €</b>



**Le résultat comptable est positif** à hauteur de 50 528 € contre 122 360€ en 2023. Cette baisse tient au fait que les recettes réelles de fonctionnement ont certes progressé de 4,7% mais dans le même temps les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 13,4%.

#### Analyse des recettes

Les recettes fiscales sont en progression de 4,7% grâce à la revalorisation des bases locatives votée en loi de finances 2024.

Pourtant les bases communales sont plus faibles que la moyenne départementale, le

reversement de la commune à la CCICP est identique, les autres impôts et taxes sont en baisse de 5,8% notamment en raison de la diminution des droits de mutation versés par le Département, et la DGF (dotation forfaitaire et de péréquation) a baissé de 2,5% avec une perte de 7442€. Par contre les autres dotations (dotation de solidarité, ...) sont en hausse de 7,3%

Evolution des principales recettes de fonctionnement en €			
	2022	2023	2024
Ressources fiscales	470 074	505 062	527 691
Dotations & participation	372 516	350 431	345 670
Ventes et autres produits courants non financiers	118 759	148 210	176 112

#### Analyse des dépenses

Elles ont augmenté de la façon suivante : les charges de personnels +14,7% (attribution de 5 points d'indice, primes versées et Glissement Vieillesse Technicité), les achats courants +17,1%, les charges financières +33,8% (souscription d'un prêt de 350 000 E en 2024) et les subventions +5,4%. Les contingents ont par contre baissé de 21%.

Evolution des principales dépenses de fonctionnement en €			
	2022	2023	2024
Charges générales	262 321	322 722	391 044
Charges de personnel	403 556	429 963	493 129
Charges de gestion courante	93 383	117 857	101 528
Charges réelles financières	4763	8 397	11 238

## BUDGET...

**Les investissements** : la commune a investi 350 839 € (contre 497 588 € en 2023). Elle se situe quasiment au niveau de la moyenne départementale (355€ /habitant contre 389€).

**L'endettement** : la commune a remboursé une somme de 73 422€ et a mobilisé un nouveau prêt de 350 000 € en 2024. L'annuité bancaire était de 84 660 € soit 94€/habitant (98€ moyenne départementale).

**Le fonds de roulement** (ressource que la collectivité peut utiliser soit pour couvrir les besoins générés par le fonctionnement soit pour conserver une réserve d'autofinancement pour financer de nouveaux investissements) est remonté passant de 102 043 € en 2023 à 186 462 € en 2024.

### BUDGET PREVISIONNEL (prévisions pour 2025)

#### Fonctionnement

Les charges de la section de fonctionnement sont prévues à hauteur de 1 200 000 € identiques à 2024. Celles-ci permettent la gestion des affaires courantes, notamment versement des salaires des agents, les achats de matières premières, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les subventions versées aux associations, etc ...

Les recettes de fonctionnement devraient également être identiques à 2024 (dotations de l'Etat, taxes locales, cantine, garderie, piscine, frais

de scolarisation des enfants facturés aux communes du RPI, loyers des logements communaux, ...). Malgré les incertitudes liées à la crise et au contexte international ; le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes afin de ne pas alourdir les impôts des contribuables.

**Investissements** : nous avons prévu dans ce budget les travaux du Bistrot de la Place, les travaux de voirie.

**Le budget assainissement** est définitivement clos suite au transfert de compétence au SICTEU.

## INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...



### IMPORTANT !!!!!

#### FERMETURE DE LA POSTE POUR CONGES

Le bureau de poste sera  
fermé pour congés  
**du 15 juillet au 02 août.**

Réouverture le 04 Aout 2025

### CONCILIEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice du Périgord Central tient une permanence à la mairie chaque lundi de 14h30 à 17h15 et reçoit les personnes avec ou sans RV.

Rappelons que le conciliateur de justice est un intervenant assermenté nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Bordeaux et dont les services sont entièrement gratuits. Sa mission est de régler des litiges entre particuliers tels que conflits et troubles du voisinage, relations entre bailleurs et locataire, litiges avec les banques les assurances les commerçants ou artisans, litiges liés à des baux ruraux, litiges entre personnes. Il offre un moyen simple, rapide et efficace de venir à bout d'un conflit et d'obtenir un accord amiable sans aller au tribunal et sans frais. Toutefois son constat d'accord peut être homologué par le juge du tribunal d'instance et a alors valeur de jugement.

Contact à la mairie 05 53 81 90 18





## VISITE

Mme Marie AUBERT, nouvelle Préfète de la Dordogne avait choisi de venir à Villamblard à l'occasion de la journée de l'accessibilité.

« Villamblard démontre qu'une commune rurale peut s'engager sur le sujet de l'accessibilité des établissements recevant du public [ERP] », commence la préfète de la Dordogne, Marie Aubert, alors que la loi de 2005 pour l'accessibilité universelle « fête » ses 20 ans. Accompagnée de membres de la Direction départementale des territoires (DDT), elle est venue découvrir les nouveaux aménagements du château Barrière, une forteresse médiévale du XIIe siècle, dont le rez-de-chaussée, où un film est projeté pour découvrir les collections des étages, est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le montant de l'opération avoisine les 250 000 euros. Un chantier pour lequel la commune a bénéficié de subventions : environ 35 000 euros au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), et plus de 31 000 de la part du Département. Des travaux loin d'être anecdotiques : « Quand on pense ERP, on va tout de suite penser aux écoles et aux mairies, mais le patrimoine, en nombre très important dans le Périgord, en fait tout autant partie », continue la préfète.

## CASSIOPEA

Joignable 7j/7 et 24h/24 la téléassistance de Cassiopea est plus qu'un service ; c'est une aide rapide en cas d'urgence, une présence bienveillante à chaque instant, un accompagnement personnalisé, un service de proximité localisé en Dordogne certifié « Qualité de service téléassistance », une déclaration d'activités de services à la personne permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt. Ce service, agréé par le Conseil Départemental de la Dordogne pour les bénéficiaires APA et PCH vous est proposé à l'essai gratuitement pendant 3 mois grâce au partenariat avec la mairie.

*Témoignage : Jeanne 84 ans est bien entourée, ses fils habitent la même commune et passent la voir tous les jours. Un soir elle sort de son domicile pour se rendre à son garage et chute sans pouvoir se relever. Elle a pu donner l'alerte en appuyant simplement sur le médaillon téléassistance qu'elle porte toujours sur elle et un de ses fils est arrivé en 10mn pour l'aider à se relever.*

N'hésitez pas à contacter Cassiopea pour plus d'informations 255 rue Martha Desrumaux 24000 Périgueux 05 53 53 54 54 [tele.assistance@cassiopea.fr](mailto:tele.assistance@cassiopea.fr) [www.cassiopea.fr](http://www.cassiopea.fr)



## CATASTROPHE NATURELLE

Depuis 2019 nous demandons un classement en catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. La préfecture a une nouvelle fois émis un avis défavorable suite à notre demande pour 2024. Nous souhaitons faire une nouvelle demande cette année et par conséquent nous vous invitons à nous transmettre vos dossiers par mail ou par courrier avant fin 2025.



## PISCINE

Cette année encore nous avons obtenu qu'une maîtresse nageuse soit présente à partir du 15 juin pour le plus grand plaisir de nos petits écoliers. Cet été nous aurons le plaisir d'accueillir nos maîtres-nageurs habituels Léo en Juillet et les pompiers en Août.



Les tarifs augmentent très légèrement cette année (+ 0,10 €). Cela n'avait pas été le cas depuis 2022 : matin 0,70 enfants et 1,50 à partir de 12 ans – après midi 1,50 enfants et 2,80 à partir de 12 ans – carte enfants 13 € et 26 € à partir de 12 ans - groupes 1,20 enfants et 2,60 à partir de 12 ans – non baigneur 0,60.

## DEBROUSSAILLEMENT

Nouveau ! : Depuis le 1er janvier 2025, les propriétaires de biens immobiliers situés dans des territoires particulièrement exposés au risque d'incendie doivent informer les acquéreurs et les locataires sur les obligations légales de débroussaillage.



Pour en savoir plus onglet "Infos utiles" sur le site internet de la commune ou copier ce lien <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17910?xtor=EPR-100>.

## MOUSTIQUE TIGRE



Cette espèce invasive va encore sévir cet été. Pour freiner sa propagation et vous protéger de ses piqûres le premier geste à adopter est de vider vos dessous de pots, réservoirs d'eau non couverts, etc... soit toute eau stagnante qui lui offre une nurserie de premier choix.

## PLUI-H Plan Local d'urbanisme Intercommunal - Habitat

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord (CCICP) a approuvé la délibération de prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal le 2 juillet 2024. L'élaboration du PLUI porte sur l'ensemble du territoire de la CCICP et tient lieu du programme de l'Habitat abrogeant en parallèle les documents d'urbanisme antérieurs à l'occasion de l'approbation du futur PLUI-H.

Les modalités de collaboration avec les communes membres, les définitions des objectifs poursuivis et les modalités de concertation auprès du public ont été arrêtées dans la délibération que vous pouvez consulter sur le site de la CCICP. Ce site permet également de centraliser l'ensemble des informations sur le projet : avancée, calendrier, divers documents et supports d'information. Des réunions publiques seront organisées et un cahier d'observation est ouvert dans chaque mairie ainsi qu'au siège de la CCICP afin de permettre au public de faire ses observations, ses propositions et ses intentions quant au devenir de ses terrains.



L'objectif du PLUI est de garantir une cohérence dans l'aménagement du territoire, en tenant compte des enjeux locaux tout en optimisant l'utilisation des espaces disponibles et c'est à ce titre que nous sommes confrontés à des changements de zonage de terrains. A ce stade nous pouvons penser qu'aucun terrain qui est aujourd'hui constructible ne pourra être menacé.

## INTERDICTION HERBE DE PAMPA

Avec ses grands plumeaux blancs ou roses qui dansent dans le vent l'herbe de la pampa ne manque pas de charme ni d'envergure : c'est la plus grande des graminées. Mais sous ses airs de séductrices des jardins, la Cortaderia selloana est une **espèce désormais interdite**. Et le risque est d'autant plus grand qu'elle peut s'implanter dans votre jardin sans y avoir été invitée.



Pourquoi est-elle désormais interdite ? Cette graminée géante est particulièrement invasive, car elle se propage à la vitesse du vent : un seul spécimen femelle peut générer jusqu'à 10 millions de graines, avec la capacité de se semer spontanément dans un rayon de 25 km. Pire, cette plante dominante colonise les espaces naturels essentiels comme les zones humides, les prairies, les sous-bois. Elle étouffe les espèces locales, perturbe les écosystèmes en captant les ressources en eau. Elle est aussi dangereuse pour les animaux : ses touffes denses, ses tiges coupantes entravent les déplacements des animaux en quête de nourriture, et abritent des coléoptères ravageurs des cultures de maïs. Enfin, la graminée augmente le risque d'incendie. Elle donne aussi des allergies, et sur une période s'étirant jusqu'à l'automne, sa période de pollinisation étant en décalage.

Que risquez-vous si vous en avez dans votre jardin ? D'importants moyens sont mis en place pour faire la guerre à la pampa. Aussi, depuis l'arrêté ministériel du 2 mars 2023 sur la réactualisation de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes, elle est classée en espèce exotique envahissante de niveau 2, ce qui interdit sa détention, sa commercialisation, son utilisation et sa propagation en milieu naturel. Si vous en avez ou en trouvez au jardin, il faut l'arracher, couper les plumeaux avant qu'ils ne disséminent leurs graines, et l'envoyer en déchetterie dans des sacs poubelle hermétiques. En cas de non-respect de l'article L411-6 du Code de l'environnement (si vous en avez au jardin), la sanction peut aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

## CO VOITURAGE

Vous l'avez peut-être déjà remarqué Halt ô Stop est arrivé à Villamblard : trois panneaux en bois ont été installés aux abords de nos routes et sur la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord !

Qu'est-ce qu'Halt ô STOP ? Un mobilier urbain low-tech, conçu pour sécuriser, faciliter et organiser le covoiturage spontané. Une solution simple, sans inscription et accessible à tous. Chaque arrêt se



compose d'un panneau affichant des destinations et d'un espace sécurisé pour l'arrêt des véhicules.

Comment ça marche ? Ôtô-stoppeurs : Rendez-vous au panneau, tournez

les plaques pour afficher votre destination, puis pointez-la pour l'indiquer aux automobilistes. Automobilistes : Repérez un ôtô-stoppeur à un arrêt

Halt Ô Stop affichant une destination sur votre trajet, puis arrêtez-vous à l'emplacement prévu pour lui proposer une place ou poursuivez votre route.

Une solution pratique et solidaire pour se déplacer facilement vers les bourgs, marchés, services et zones d'activités locales, tout en créant des lignes de covoiturage spontanées entre communes. C'est une alternative responsable pour une mobilité plus économique et écologique.

Sécurisé et rassurant : Chaque panneau est installé à un endroit stratégique, garantissant la sécurité des utilisateurs. De plus, pour renforcer la sécurité, il est conseillé aux passagers et conducteurs d'échanger des informations avant le trajet, comme la plaque d'immatriculation ou un selfie, afin de rester en contact.

Un grand merci à Loan Momboisse pour la création de ce dispositif, ainsi qu'aux communes impliquées dans ce projet ! Nous remercions également chaleureusement la MSA et le Fonds Vert de l'État pour leur soutien financier essentiel.

Conducteurs et passagers, c'est parti !

## SAINTE BARBE

Samedi 14 décembre 2024, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue à la salle des fêtes de Villamblard. Ce moment fort de la vie des sapeurs-pompiers, marqué par la présence d'élus locaux, de représentants du SDIS 24 (Service départemental d'incendie et de secours) et des familles, a permis de rendre hommage au courage et à l'engagement des membres du centre de secours.

Le lieutenant Éric Mourlot, chef de centre, a ouvert la cérémonie en accueillant plusieurs nouveaux pompiers, tout en saluant le départ d'un collègue après plus de vingt ans de service. Ce renouveau témoigne du dynamisme du centre, qui a vu l'intégration de 15 sapeurs-pompiers depuis 2020, représentant plus de la moitié de l'effectif actuel.

La cérémonie a été marquée par des distinctions honorifiques. La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent (vingt ans d'ancienneté) a été remise à Vincent Rousseau, tandis que 10 remises de galons et neuf diplômes de formation ont souligné le mérite et les efforts des pompiers. Ces volontaires ont, en 2024, totalisé près de 40 000 heures de disponibilité, soit plus de 1 300 heures par personne.



Sur le plan opérationnel, les efforts du centre ont permis une baisse significative du nombre d'interventions non assurées par rapport à l'année précédente. Toutefois, des défis subsistent, notamment en matière de moyens techniques. Le colonel Alain Rivière, contrôleur général, directeur départemental du SDIS, a salué le rôle essentiel pour le territoire joué par le centre de secours de Villamblard, qui est rural, et il a exprimé son souhait d'obtenir des financements pour renouveler certains équipements indispensables.

La soirée s'est conclue sur des témoignages de reconnaissance exprimés aux pompiers, à leurs familles, ainsi qu'aux élus et partenaires qui soutiennent la mission vitale du centre de secours.

## VŒUX

Samedi 11 janvier, la salle des fêtes a accueilli une foule nombreuse à l'occasion des vœux de la municipalité.

Lors de cette cérémonie, le maire a particulièrement salué les nouveaux arrivants ainsi que les personnalités présentes, dont le secrétaire général de la préfecture Nicolas Dufau. Dans son discours, Jean-Luc Alary a évoqué les défis de l'année 2024, marquée par des bouleversements politiques, des catastrophes climatiques comme le cyclone Chido à Mayotte, ainsi que des tensions sociales et économiques. Il a toutefois souligné la résilience et l'esprit de communauté des Villamblardais.



Le bilan de 2024 a mis en lumière plusieurs réalisations : les travaux d'accessibilité du château, la création d'un jardin du souvenir et le verdissement du cimetière, un sentier en zone humide et l'inauguration d'une station de trail. Parmi les temps forts, il a mentionné notamment le succès de l'enduro La Grappe de Cyrano et des marchés nocturnes,

Pour 2025, le maire a annoncé des projets ambitieux : la réhabilitation du Café de la place, la mise aux normes de la station d'épuration, des travaux de voirie et la construction d'une nouvelle gendarmerie. Jean-Luc Alary a également salué les associations, et les bénévoles pour leur dynamisme et l'entretien des liens sociaux. Le sous-préfet Nicolas Dufau a quant à lui salué la municipalité pour son label Village d'avenir, un titre attribué à 45 communes en Dordogne, et a assuré le soutien de l'État pour des initiatives locales telles que la réouverture du café-restaurant.

## ECOLE

L'ouverture de "La semaine de la Maternelle" a eu lieu le 17 mars en présence de Mme l'Inspectrice d'académie et du maire de Villamblard. L'équipe enseignante a proposé aux membres de sa communauté éducative de participer à des temps de classe. Cela a été l'occasion pour les parents, venus nombreux, de voir un temps de rituels ou encore de partager un temps de jeux de société. Ce moment de "classe ouverte" valorise aussi des projets pédagogiques ambitieux comme la construction de cabanes ou encore le jardin composé de fleurs, de fraisiers et de framboisiers.



## CEREMONIE

La cérémonie du 8 mai a été une belle réussite. La présence des enfants des écoles a été particulièrement appréciée. Ils ont été sollicités pour lire le discours officiel, égrener les noms des villamblardais morts pour la France et chanter la Marseillaise. Ils ont été récompensés par un goûter préparé par la mairie sur la terrasse du château de Barrière.

Les nombreux participants ont également pu apprécier l'exposition sur la Résistance présentée par Pierre FAURE (Issac).



## LE CAFE DE LA PLACE

La municipalité a lancé, il y a deux ans, un ambitieux projet de réhabilitation du Bistrot de la place, dernier témoin d'une époque où le village était un haut lieu gastronomique.

Après la fermeture successive des autres établissements, il a été décidé d'agir pour redonner au village un lieu de convivialité et de restauration. Pour cela, nous avons pris l'initiative de racheter le fonds de commerce ainsi que la licence 4, assurant de ce fait la continuité de l'activité. Ce projet vise à restaurer et moderniser le bâtiment tout en préservant son charme authentique.

Le démarrage des travaux prévu pour ce printemps a pris du retard mais une ouverture est toujours espérée au printemps 2026. La salle de restauration et le bar seront entièrement rénovés, la cuisine mise aux normes, et une terrasse couverte sera ajoutée. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera également prise en compte. À l'étage, deux logements seront créés afin d'apporter une offre résidentielle supplémentaire, avec la possibilité pour les futurs gérants d'en bénéficier. L'objectif est triple : dynamiser l'économie locale, renforcer le lien social et attirer une clientèle variée (habitants, ouvriers et touristes). Le bistrot jouera un rôle clé dans la revitalisation du centre-bourg et contribuera à l'attractivité du village. Dans une démarche écoresponsable, le projet intègre des matériaux durables, une meilleure gestion des déchets et l'utilisation d'équipements énergétiquement performants. L'aménagement des abords inclura la végétalisation et la réduction de l'imperméabilisation des sols pour favoriser l'écoulement des eaux et limiter les épisodes de chaleur estivale.

Par ailleurs, la commune envisage un aménagement du site où se situe le restaurant, à proximité de l'église, afin d'embellir cet espace stratégique du village. Le projet, estimé à moins d'un million d'euros, bénéficiera de subventions publiques, avec un reste à charge d'environ 35 % pour la commune.



## COHABITATION INTERGENERATIONNELLE

Jeudi 27 mars, la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord (CCICP) a organisé un ciné débat autour du film « L'Étudiante et Monsieur Henri », avec Claude Brasseur. Cet événement s'inscrivait dans le programme Petites Villes de demain, piloté par Baptiste Dalix-Pelvoizin, chef de projet. Il visait à sensibiliser le public à la cohabitation intergénérationnelle. Près d'une trentaine de personnes ont répondu présent pour découvrir ce dispositif innovant qui repose sur l'entraide et le partage entre jeunes en recherche de logement et seniors disposant d'une chambre inoccupée. Deux formules sont proposées : une cohabitation conviviale avec une participation financière modeste, et une cohabitation solidaire où le jeune peut assurer une présence bienveillante et de menus services en échange d'un loyer très réduit.



La projection a été suivie d'un débat à propos des règles de la cohabitation, des difficultés potentielles et de la participation financière des jeunes. Les échanges ont permis de mettre en lumière les avantages de ce dispositif, pour les seniors comme pour les jeunes, en termes de lien social et de lutte contre l'isolement.

Toutefois, un des défis en milieu rural sera l'éloignement des établissements scolaires et le manque de moyens de transport, essentiels pour attirer les jeunes. Pour plus de renseignements, manager.territoire@gmail.com ou 06 95 75 03 89.

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE (SDE 24)

### MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC

Vendredi 7 février, à Villamblard Flore Boyer, vice-présidente du Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne (SDE 24), a réuni le comité de secteur 14, Vergt - Villamblard, regroupant 36 communes, afin de dresser un bilan des actions et de présenter les futurs travaux.

Le directeur des services techniques du SDE 24, a fait un retour sur les travaux réalisés en 2024 et les programmations prévues pour 2025, concernant l'électrification rurale et l'éclairage public.

Le recyclage des infrastructures a également été mis en avant, avec 1696 tonnes de béton et 15 tonnes de bois traitées. Depuis 2021, le SDE 24 a engagé un vaste programme de modernisation de l'éclairage public en remplaçant les lampes à sodium haute pression (SHP) vétustes par des LED, offrant ainsi des économies d'énergie et une meilleure durabilité. Cette année, une nouvelle phase de modernisation, appelée phase 2, sera lancée pour accélérer cette transition avec l'interdiction progressive des lampes SHP et IM imposée par une directive européenne. Leur maintenance deviendra impossible. Le SDE 24 propose donc aux communes un plan d'investissement subventionnable à hauteur de 35 % pour un passage intégral à la LED.



### TRANSITION NUMERIQUE

Mardi 20 mai, à Villamblard, le SDE 24 a réuni ses représentants lors d'une réunion des grands secteurs. Dirigée par le président Philippe Ducène, la rencontre s'est déroulée en présence des vice-présidents.

Le président a souligné la spécificité du syndicat « Chaque commune, petite ou grande, dispose du même nombre de représentants, assurant ainsi une gouvernance équitable et équilibrée. » Il a ensuite présenté un budget 2024 de plus de 56 millions d'euros. Les investissements sur les réseaux électriques et l'éclairage public se poursuivent, notamment avec la fin prochaine des fils nus.

Côté éclairage, il a été rappelé l'importance du plan de modernisation et d'extinction nocturne, bénéfique pour les finances comme pour la biodiversité. La directrice de la stratégie bas-carbone, est intervenue pour présenter la planification de la transition énergétique du territoire, avec un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Enfin, en clôture de séance, Philippe Ducène a soulevé un sujet crucial : la gestion des réseaux cuivre à l'heure de la fibre optique. Un modèle de convention existe, qui permettrait de réduire les coûts, de transférer la maintenance à Orange, tout en garantissant aux communes un droit d'usage. Un forum d'échanges sera prochainement lancé pour accompagner les élus dans cette transition technique et juridique complexe.

# ACTUALITES... ACTUALITES... ACTUALITES... ACTUALITES...

## ACTUALITES DE NOS COMMERÇANTS A QUI NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

### DU NOUVEAU AU CENTRE DE VACANCES



Baan Thai est le nouveau nom du centre de vacances (la colonie) et il signifie « Maison thaïlandaise ». Les nouveaux propriétaires nous ont expliqué que cela ne signifie pas « maison » au sens propre mais dans le sens d'accueil, de partage et de services qui sont les valeurs de Thaïlande.



Ils reprennent bien sûr l'ancienne activité qui est l'accueil de groupes et de classes vertes mais ce lieu emblématique de notre village est ouvert à tout public. Les associations sont les bienvenues et vous pouvez également réserver à titre privé pour toute célébration (anniversaire, mariage, ...) car une salle est équipée d'une sono (pouvant être déplacée à l'extérieur), et d'une cuisine attenante. Les chambres, rénovées avec goût, ont un mobilier et une literie neufs. Un tarif réduit « villamblardais » est proposé.

Au niveau restauration vous pouvez également compter sur leur cuisine élaborée à partir de produits frais. Outre le fait de réserver pour une occasion spéciale le cadre de « la colo », vous pouvez également faire appel à eux pour des repas à domicile (traiteur) ou des plats à emporter.



N'hésitez pas à consulter leur site internet <https://www.centrebaanthai.fr/> ou à les contacter au 06 32 54 14 28. Ils sont plein de projets pour le futur alors souhaitons-leur la bienvenue et plein de réussite.

### LA ZONE ARTISANALE FAIT PEAU NEUVE

Toute une gamme de boutiques en self-services à côté de la caserne des pompiers vous est proposée par Philippe DURANDET.

Tout d'abord nous avons maintenant au village une station de lavage « OKI » et un gros aspirateur. Cet équipement est destiné aux voitures et utilitaires. Le paiement s'effectue soit avec de la monnaie soit par carte bleue qui délivre des jetons ou un abonnement. Pendant que vous lavez votre voiture vous pouvez également laver votre linge grâce à une laverie automatique « Wash Me » composée de 2 machines à laver (9kg et 20kg) et d'un sèche-linge 20kg. Lessive, assouplissant et désinfectant sont fournis et là encore vous pouvez régler avec de la monnaie ou par carte bleue.



Mais ce n'est pas tout !!! Dès que vous aurez terminé vous pourrez vous restaurer grâce à un distributeur de burgers et un de pizzas qui seront installés avant l'été. Ces produits frais viennent de l'Auberge du Vern à Grignols pour les burgers et de « Just Queen » pour les pizzas.

Enfin cet ensemble est complété par un locker (casiers) Mondial Relais.

Un grand merci à Carole et Philippe pour ces nouveaux services à Villamblard et nous savons d'ores et déjà qu'ils ont encore des idées pour compléter cet espace multi-services.

## INSTALLATION : Le Soin Autrement

« Professionnelle de santé hospitalière depuis près de 30 ans, j'ai exercé comme soignante puis préparatrice en pharmacie hospitalière, avant de m'engager dans la voie de la prévention et de l'encadrement en tant qu'hygiéniste puis de cadre de santé à l'hôpital pendant 15 ans. Ces années passées au service du soin m'ont peu à peu menée à m'interroger sur d'autres formes d'accompagnement possible pour les patients, en complément de la médecine conventionnelle.



Formée au Shiatsu, discipline d'origine japonaise, il permet d'agir sur le stress, les troubles du sommeil, les douleurs ou encore les effets secondaires des traitements. Aujourd'hui j'exerce en tant que praticienne et j'ai fondé l'entreprise "Nathalie Santé Shiatsu" afin de proposer un accompagnement complémentaire. Je vous propose des séances centrées sur le bien-être physique et émotionnel. J'interviens notamment en soins de support en oncologie, la maladie de Parkinson, l'endométriose et les troubles gynécologiques. Je fais également de la prévention en santé.

Je pratique aussi le Kobido, un massage facial japonais qui associe relaxation profonde, lâcher prise, confiance en soi et revitalisation du visage. Avec douceur, engagement et réconfort, je crée un espace d'écoute et de relaxation pour celles et ceux qui souhaitent retrouver équilibre, apaisement et sérénité".

Je suis présente le lundi et le mercredi sur Villamblard sur rendez-vous au 06 70 38 84 28. Mon site internet [www.nathalie-sante-shiatsu](http://www.nathalie-sante-shiatsu) Au plaisir de vous retrouver au cabinet. Nathalie Dupont »

## SECONDE INSTALLATION : L'Esthéticienne

L'institut de beauté « L'Esthéticienne » de Karine Jannel vous reçoit 165 chemin de la fontaine du Roy à Villamblard pour pratiquer les soins suivants : Epilation - Massage, Réflexologie plantaire, Holistique, Drainage esthétique (DLM) , Suédois, Énergétique, Holistique, massage personnalisé - Soins visage Anti-âge, Relaxant, Hydratant, Coup d'éclat....

Technique de massage du visage :Kobido, Digito pression (Shiatsu) Massage restructurant Anti Age... Avec « Enaya » une marque local, fabriquée en Dordogne Experte en esthétique depuis plus de 10 ans.

Pour prendre RV : L'esthéticienne 06.11.56.18.48



## NOUVEAUX GITES

Bienvenue à M. et Mme JANNEL qui viennent de reprendre le gîte de la Fontaine du Roy

Situé 165 chemin de la fontaine du Roy, Villamblard le gîte comprend 3 chambres dont 1 en RdC avec 1 lit en 160 sdb et wc, et 2 à l'étage (1 lit en 180, 2 lits en 140), 1 sdb , wc au 1<sup>er</sup> étage -1 salon, salle à manger cuisine tout équipé, (lave linge, lave vaisselle, frigo, four, four à micro-ondes) - Poêle a granulés – Piscine.

Vous pouvez les contacter au 06 14 69 83 02 ou 06 11 56 18 48.

## TROISIEME INSTALLATION

Bienvenue également à M. Laurent LEBEAU, auditeur énergétique. Sa société se nomme AUNERGIE Bureau d'études et vous pouvez le joindre 920 chemin des Pèchères 06 87 53 50 88

[laurent.lebeau@aunergie.fr](mailto:laurent.lebeau@aunergie.fr)

## DU NOUVEAU A L'AGENCE IMMOBILIERE

En effet l'agence immobilière ouvre une nouvelle branche de son activité. En plus de Virginie Michelin Immobilier, Virginie propose désormais un service de conciergerie sous le nom de



Virginie Michelin – La Conciergerie. 06 avenue Édouard Dupuy 24140 Villamblard 05 53 82 07 87

## FELICITATIONS

Lors de la fête de la fraise à Vergt le dimanche 18 mai, notre boulanger pâtissier est arrivé troisième du concours de la meilleure tarte aux fraises. Nous lui transmettons toutes nos félicitations.



Bonne nouvelle !! le distributeur de pain est opérationnel.

## VIE ASSOCIATIVE

Associations cette page est la vôtre. N'hésitez pas à la faire vivre en communiquant vos articles et photos à la mairie, à Mme Neyrinck ou à M. Marchand.

### DON DU SANG

Vous avez été nombreux (62) à participer à la collecte de sang le 31 mars. Bienvenue aux nouveaux donneurs et un grand merci à tous pour votre générosité.



### SEM 24-47

L'association Sourds et Mentendants malentendants de la Dordogne et du Lot-et-Garonne (SEM 24-47) a tenu son assemblée générale dimanche 16 mars à Villamblard, réunissant adhérents, bénévoles et élus. Fondée en 2004, la structure œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, en particulier celles atteintes de déficience auditive.

Forte de 500 membres, elle mène des actions de sensibilisation et d'initiation à la langue des signes française (LSF) à Bergerac, Périgueux, Nontron, ainsi qu'en Lot-et-Garonne. Lors de cette réunion, le président Philippe Lefebvre a rappelé l'importance du bénévolat et de la solidarité pour faire vivre SEM 24-47.

Un hommage émouvant a été rendu à Jean Fourloubey, ancien maire de Villamblard et soutien de la première heure, récemment décédé.

Les interventions des élus, notamment de Marie-Lise Marsat et Jacques Ranoux, ont mis en lumière les défis auxquels sont confrontées les associations, tels que le retard dans le traitement des dossiers de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et la baisse des subventions publiques.

Parmi les témoignages marquants, celui de Lionel Colin, bénévole depuis dix ans, a particulièrement ému l'assemblée. Après une perte brutale de l'audition, il a trouvé un soutien essentiel auprès de la structure et s'est investi dans l'apprentissage de la LSF. Aujourd'hui, il aspire à transmettre cette

langue en devenant formateur. Il a souligné le rôle déterminant de Philippe Lefebvre dans son parcours, notamment face aux obstacles administratifs et personnels liés au handicap.

Au-delà de la sensibilisation à la LSF, l'association organise des cafés signes, des espaces d'échanges conviviaux favorisant l'apprentissage et l'inclusion. La séance s'est terminée par la remise de distinctions honorant l'engagement de plusieurs bénévoles, suivie d'un moment de partage autour d'un pot.



### A.P.E.

Petit changement cette année pour le carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves du RPI Issac Villamblard puisqu'il s'est déroulé à Issac.

Malgré la pluie, princesses, Spiderman ou encore Tigrou accompagnés de leurs parents n'ont pas hésité à venir prendre le goûter puis assister à l'embrasement de pétassou. Et pour se remettre des conditions climatiques rien de mieux qu'une excellente paella et de la musique pour se réchauffer.

Un grand bravo aux organisateurs et un grand merci aux parents, grands-parents, municipalités et participants.



## SOUTIEN PARTAGE EVASION

En 2024, une équipe composée de 16 personnes (bénévoles, usagers, salariés et habitants) s'est mobilisée pour imaginer l'avenir de l'Espace de Vie Sociale (EVS) de notre territoire. Ce travail collaboratif a permis de mieux cerner les besoins, les idées et les envies des habitants grâce à des échanges riches et variés.



L'équipe a mené une série de rencontres pour recueillir la voix des habitants. Ils ont été présents sur les marchés de Villamblard et de Maurens, ont interrogé les participants lors de l'Assemblée Générale de SPE et ont récolté pas moins de 297 réponses à un questionnaire. Parallèlement, 35 entretiens ont été menés, et des données précises sur notre territoire ont été analysées pour renforcer cette réflexion.

Ce travail de fond a débouché sur la définition de trois grandes orientations qui guideront les actions de l'EVS pour les quatre prochaines années :

Renforcer l'Espace de Vie Sociale : développer ses services et son rayonnement.

Agir ensemble pour tous sur le territoire : encourager les initiatives collectives pour répondre aux besoins de chacun.

Cultiver l'entraide et la solidarité : renforcer le lien social et les valeurs de partage.

Ces orientations ont été présentées lors d'une soirée conviviale et riche en échanges le lundi 14

octobre, animée par Le Kraken Mussidan, un moment clé pour partager le fruit de ces réflexions avec les habitants.

Par ailleurs, un groupe intergénérationnel de six habitants âgés de 10 à plus de 80 ans a eu l'honneur de présenter ce projet devant un jury de la CAF le mercredi 20 novembre. Ce dernier a salué la qualité du diagnostic territorial et l'implication de chacun dans cette démarche. Ce projet a été validé par la CAF qui a renouvelé l'agrément de l'Espace de Vie Sociale pour les 4 prochaines années.

L'EVS continuera à proposer des actions variées, pour toutes les générations et tous les besoins : Conseiller numérique, Point info, La P'tite Frip', Ateliers seniors, Café des bébés, Soutien à la scolarité, Ateliers de langue (anglais et occitan), La marche, Ateliers famille, et bien plus encore !

Si vous ne connaissez pas encore votre Espace de Vie Sociale, venez le découvrir :

Où nous trouver ?

● 15 rue Édouard Dupuy, Villamblard

● 55 rue Gabriel Reymond, Maurens

☎ 05 53 81 33 62

✉ soutienpartageevasion@gmail.com

🌐 www.soutienpartageevasion.com

📱 Retrouvez-nous également sur Facebook et Instagram pour suivre toutes nos actualités et événements !

L'EVS, c'est un lieu où chacun peut trouver sa place, partager, échanger et s'enrichir des expériences des autres. Poussez la porte, nous vous attendons avec plaisir !

## EGV FOOTBALL 23<sup>ème</sup> tournoi de Pentecôte de l'EGV

Les jeunes pousses ont joué toute la journée sur le stade André DIGNAC à Villamblard soit 150 enfants pour cette journée des U7 et U9 avec 4 équipes de l'EGV

Les vainqueurs des tournois :

U7 Perigueux Foot

U9 Neuvic St Léon

Cette journée s'est clôturée par un repas Magret Frites au stade.

Merci à tous les bénévoles qui se mobilisent tous les week-end et encore plus pour les manifestations du club, le tournoi et bien sur la BODEGA du 13 JUILLET.



# ARTISANS - COMMERÇANTS - ASSISTANTES MATERNELLES - AGRICULTEURS

## Hébergements

BAAN THAI CENTRE DE VACANCES Hébergement de groupes .....	06 32 54 14 28
AUSTIN Tim et Sarah Gîtes 585 Chemin des 3 maisons.....	
BARDOU Sylvie et Roger Gîte « La Ferme du Breuilh » .....	06 10 75 34 06
CAMPING « Le Pontillou » Stéphane et Thierry .....	06 95 09 24 91
CANTELAUBE Evelyne Gîte du Parc .....	05 53 81 09 92 06 79 66 58 75
GRANGE Philippe Gîtes 111 chemin du Charretier.....	09 71 49 79 25
JANNEL Laurent et Karine Gîte de la Fontaine du Roy.....	06 14 69 83 02 06 11 56 18 48
KIERS Raymonde Chambres d'hôtes .....	05 53 81 94 65
LA BASTIDE DU ROY M. Mme EGGEN Gîtes et chambres d'hôtes.....	05 53 80 19 49 06 42 94 46 03
MARCHAND Didier Gîtes du Breuilh.....	06 82 14 37 67
MERRIFIELD Michaël Gîtes 335 Côte des Mimosas .....	
RAMOS-JORGE Marie et Jésus Gîte du Loriensa .....	06 82 14 41 29

## Restauration

BAAN THAI Traiteur - cuisine à domicile .....	06 32 54 14 28
LA PAILLOTE - Camping Bar Snack Restauration.....	06 95 09 24 91
LES FRANGINES Café Thés Restauration Brunch .....	07 44 82 26 09
SALEM Hervé Cuisinier Traiteur .....	05 47 19 80 75 / 06.09.26.10.44

## Alimentation

BOULANGERIE du croquant .....	06 42 20 90 23
CLOVIS – REYMOND Distillerie .....	05 53 81 90 01
EPICERIE FINE LOU FETGE Snack-service bar .....	07 82 69 33 44
LE FOURNIL DE TIMOTHE Boulangerie Pâtisserie Viennoiserie .....	06 16 90 42 97
PROXI SUPER Alimentation Tabac Journaux Essence....	05 53 81 94 89

## Soins

AU FIL DE L'HAIR - Maud De Alphonso Salon de coiffure .....	05 53 80 21 29
ÉVASION COIFFURE Laëtitia BERLAND Salon de coiffure .....	05 53 81 95 07
LES CISEAUX BLEUS Patrick TORNEY Salon de coiffure.....	07 82 51 69 21
L'ESTHETICIENNE Karine JANNEL Esthétique Massages .....	06 11 56 18 48
NATHALIE SANTE SHIATSU Shiatsu Kobido.....	06 70 38 84 28
PASCALE Coiffure Coiffure à domicile .....	05 53 81 91 93 / 06 07 37 29 60
SOIN DE SOIE Julie BIOJOUT Esthétique .....	05 53 80 73 41

## Assistants maternelles

BAGNAUD Carine 35 Allée des Vignes (MAM) .....	davidrongere@outlook.fr
BLONDEL Florence 22 Rue G. Reymond .....	06 24 93 34 50
FOURLOUBEY Florence 35 Allée des Vignes (MAM) ....	florence.fourloubey@sfr.fr
FOURLOUBEY Laurence 280 Rue Maxime Sarlat .....	06 79 53 67 72
IZRI Bahia 965 Rte de Périgueux .....	izribahia@yahoo.fr
RIGOUX Carole 35 Allée des Vignes (MAM) ....	carole.rigoux@icloud.com



# ARTISANS - COMMERÇANTS - ASSISTANTES MATERNELLES - AGRICULTEURS

## Bâtiment

AUNERGIE Bureau d'études  
Auditeur énergétique ..... 06 87 53 50 88  
AUSTIN Tim  
Menuiserie traditionnelle ..... 05 53 80 78 73  
BERNAZEAU Alain SARL  
Entreprise maçonnerie ..... 05 53 81 94 79  
Ets DESMARTIN  
Maçonnerie Rénovation neuf ancien ..... 06 41 51 38 22  
PUYJEANNE Cyril  
Plomberie Zinguerie ..... 05 53 81 10 81  
STEINER Michel  
Entreprise maçonnerie ..... 05 53 81 91 93

## Immobilier

MICHELIN Virginie  
Agent immobilier - Conciergerie..... 05 53 82 07 87

## Fleurs Brocante

LA CAVERNE DE VILLAMBLARD  
Fleuriste et Brocante .....07 84 87 49 02

## Quincaillerie / Mécanique

BEAUGIER Josiane  
Quincaillerie ..... 05 53 81 90 04  
GARAGE du PONTILLOU  
Garage Renault ..... 05 53 81 92 60  
ROUSSEAU Vincent  
Motoculture de plaisance / ramonage.....05 53 81 94 58  
.....06 79 69 92 53

## Couture

RECREATIS&CO Céline DELALAIRE-MARGARIDO  
Couture Tapisserie Cours .....06 77 47 11 44

## Animaux

Johnny ROUSSELOT DASTE  
Tou Tou pour Animo.....06.13.97.61.14

## Artisanat / Arts

LABATTU Maryse  
Sculpteur modeleur tailleur de pierres .....06 07 75 88 99  
Ornementiste..... 05 53 81 39 65

## Divers

ALLIANCE FORETS BOIS  
Coopérative Forestière .....05 40 12 02 00  
CREDIT AGRICOLE  
Banque .....08 10 04 42 32  
RELAX  
Lunettes relaxation avant examen médical  
Stéphane CHEVENOT DVP Conseil.....06 84 14 56 49

## Les agriculteurs de notre village

BARDOU SYLVIE	155 Chemin de la Galaye	05 53 81 91 30
DEFFIEUX CLAUDETTE	520 Chemin de Fougères	
EARL PLATEAU DE BEAUSOLEIL	670 Chemin de Beausoleil	05 53 81 98 64
GAEC JOSEPHINE	505 Chemin des Grottes	05 53 81 92 51
LAPORTE PASCALE	1035 Route de Monfaucon	05 53 82 96 98
PRINET RICHARD	65 Allée du Clairon	05 53 81 64 36





# MANIFESTATIONS ESTIVALES

**SAMEDI 21 JUIN soirée**

**FETE DE LA MUSIQUE**

**Snack La Paillote** (camping)

Soirée couscous et soirée dansante

*Penser à réserver 0695092491*

**Saveurs & Couleurs du 24** (sous la halle)

assiette périgourdine, buvette, planches

apéro autour du foie gras, soirée musicale

**JEUDI 03 JUILLET soirée**

**SPECTACLE Sylvain LE BAIL**

Poésie au Château de Barrière

Organisation Association Taillefer

**JEUDI 17 JUILLET soirée**

**KANTALISO**

Chants de l'Italie populaire au  
Château de Barrière

Organisation Association Taillefer

**SAMEDI 05 JUILLET soirée**

**BAL DES POMPIERS**

Restauration sur place

Organisation Sapeurs-pompiers

**VENDREDI 15 AOUT journée**

**BROCANTE – VIDE GRENIER**

Organisation Association Taillefer

**DIMANCHE 13 JUILLET soirée**

**BODEGA**

Organisation EGV Football

**VENDREDI 15 AOUT soirée**

**MARCHE NOCTURNE**

**A NOTER : DES MARCHES DE PRODUCTEURS SERONT ORGANISES PLUSIEURS FOIS AU COURS DE L'ETE**